

Zurich. C'est la première fois qu'on a fait usage de la guillotine dans ce canton.

EXÉCUTION A MADRID.

Un ancien guerillero, Baldomera Mendoza, qui assassina en plein jour, il y a quelques semaines, sur la place de la Cebada, le garde national Sanchez, vient de subir à Madrid, hors de la porte de Tolède, le supplice de la garrote.

Il est sorti de la chapelle à midi, et a été placé sur une petite mule blanche conduite par un jeune garçon de 13 ans, revêtu d'un élégant costume de mulotero qui faisait contraste avec le fatal bonnet rouge et la longue robe flottante d'un jaune sale dont le patient était couvert; la mule n'avait ni selle ni étriers. Deux prêtres marchaient aux côtés du condamné, le premier lui tenant le crucifix devant les yeux, le second psalmodiant les prières des agonisants, que le meurtrier répétait à haute voix, tout en fixant ses regards sur un médaillon qu'il tenait à la main et qui représentait le Sauveur au jardin des Oliviers. En avant, marchaient d'abord deux enfants de chœur portant l'un une bannière noire, l'autre un grand crucifix, puis venaient quatre hommes tenant des torches allumées. Ce groupe funèbre était précédé d'un fort détachement de cavalerie, et suivi du bourreau et de ses aides, ainsi que des magistrats obligés de surveiller leur lugubre office.

La marche était fermée par un bataillon d'infanterie qui s'avancait les armes chargées et la baïonnette au bout du fusil. A l'endroit où l'on avait érigé la fatale plate-forme, on avait également disposé un escadron de cavalerie et quatre compagnies d'infanterie, qui formaient ensemble les trois côtés d'un carré. Pour gagner la porte de Tolède, il fallut que le cortège passa par la place de la Cebada, théâtre du crime; et une halte de quelques minutes ayant eu lieu sur cette place même, on vit le condamné fermer les yeux et frissonner des pieds à la tête: sa figure, naturellement repoussante, prit une teinte livide et devint affreuse à voir.

Arrivé sur le lieu de l'exécution, il resta au moins un quart-d'heure au pied de l'échafaud pour prendre congé des prêtres, de l'exécuteur et du jeune garçon qui avait conduit la mule; puis, sans l'aide de personne, il monta d'un pas ferme sur la plate-forme, jeta un dernier regard sur la multitude qui l'entourait, s'assit dans le fatal fauteuil, et pendant que l'exécuteur y assujettissait ses deux pieds, abandonna son cou au tourniquet. Un seul tour de la manivelle, et ce n'était plus qu'un cadavre. Le corps resta, selon l'usage exposé dans cette situation pendant deux heures entières.



MONTRÉAL, 4 OCTOBRE, 1845.

Nous publions aujourd'hui l'annonce de la vente par encan des lots pour bâtir situés dans la rue Saint-Denis, et nous appelons l'attention des capitalistes sur cette vente. Les terrains sont avantageusement situés sur une des plus belles rues de Montréal, dans un quartier qui doit, avant longtemps, être un quartier important, à deux pas du nouveau marché que l'on érige maintenant au bas de la rue Saint-Denis et Bonsecours. Les bâtisses et constructions que doit faire, dans le voisinage, le gouvernement, doivent encore augmenter la valeur de cette magnifique propriété.

La première livraison de la *Revue de législation et de jurisprudence* paraîtra la semaine prochaine.

Nous avons lu, avec beaucoup d'intérêt, le journal de M. Ducharme, un de nos malheureux compatriotes exilés aux terres Australes en 1839. Cette petite relation de tous les malheurs, de toutes les souffrances, de toutes les misères qu'ils eurent à éprouver depuis le moment de leur arrestation jusqu'à leur retour, écrite dans un style simple et modeste, ne peut qu'exci-ter vivement la curiosité de tous les Canadiens et faire naître des sentiments de sympathie dans tous les cœurs. Ce sont des impressions de voyage bien pénibles, il est vrai, mais qui n'en sont pas moins intéressantes.

Aux correspondants.

Nous publierons, avec plaisir, dans notre prochain numéro, *l'Esquisse de mœurs*, de Pietro, ainsi que l'article *Etudes Historiques*, que nous avons regus trop tard pour le numéro d'aujourd'hui.

Naissance.

A Berthier, le 29, la dame de D. M. Armstrong, écer. M. P. P. a mis au monde une fille.

A Cornwall, le 24, la dame de George McDonell, écuier, M. P. P. a mis au monde un fils.

A St. Thomas, le 23, la dame de C. chevalier d'Estimauville De Dumouchel, écer. avecat, a mis au monde une fille.

A Nicolet, le 27 du courant, la dame de M. L. O. Beauchemin, marchand, a mis au monde une fille.

Mariages.

En cette ville, lundi dernier, par Messire Fay, curé, M. Paul Mauran, céfexre, à Dame veuve Langevin-Bergovin, tous deux de cette ville.

En cette ville, le 29 septembre, par messire Fay, curé, M. Chs. O. Lavigne à Dlle. Flavie Duménil, tous deux de cette ville.

A Laprairie, jeudi le 25 septembre, par le révérend Père Minguis, M. Joseph Surprenant, cultivateur, à dame veuve Benoit Charlebois, tous deux du même lieu.

A St. Cathbert, par messire Pisette, curé du lieu, L. S. Cornelier, écuier, à Dlle. M. Angèle Desrosiers, tous deux du dit lieu.

Deaths.

En cette ville, le 29 septembre dernier, à l'âge de 14 ans, M. Edouard Gravel, étudiant en syntaxe au séminaire de St-Hyacinthe, après une maladie douloureuse et qui a duré un mois.

En cette ville, le 27, George-Augustus-Frédéric-Edouard, fils de Abner Bagg, écuier, âgé de 13 ans.

Le 28, M. Hugh McLennan, un des employés de la Chambre d'Assemblée, âgé de 56 ans.

A Queenston, le 20, Hanna Jarvis, épouse de feu Wm. Jarvis, ci-devant secrétaire de la province, âgée de 83 ans.

A Perth, H. C. le 26, Alex. Thom, écer. à un âge avancé. Il vint en Canada, il y a 40 ans, comme médecin du 41^e régiment.

PETITES AFFICHES.

A vendre

PAR ENCAN, aux plus hauts enchérisseurs, MARDI le 21 d'octobre courant, SEPT EMPLACEMENTS, situés sur la grande rue St-Denis, maintenant très bien améliorés; ces emplacements ont une grande profondeur, (140 pieds anglais y compris un passage de 16 pieds laissé par derrière); deux de ces lots sont des coins de rue. La situation est des plus agréables pour des résidences, sur une des plus larges et plus belles rues de la cité; du même côté que Cornwall Terrace (maison de M. Jackson). Il ne se vend que bien rarement des lots sur cette rue.

— DE PLUS, —

Un LOT sur la rue Sanguinet de 110 pieds de profondeur. L'acquéreur n'aura pas de Juis et ventes à payer, la commutation ayant été faite. Pour voir le plan et connaître les conditions, s'adresser au soussigné, rue St-Vincent, No. 16.

La vente à MIDI sur les lieux.

L.-A. HUGUET LATOUR.

2 octobre.

Bureaux à louer.

UN appartement consistant en trois chambres spacieuses dans la maison vis à-vis l'hôtel du Canada.

S'adresser à

LOUIS O. LETOURNEUX.

Montréal, 4 oct. 1845.

Prospectus

DE LA

SOCIÉTÉ MUTUELLE DE CONSTRUCTION DE MONTRÉAL.

Incorporée par acte du Parlement.

DIRECTEURS.

M. CASTLE, Ecr.

J. T. BRONDGEKST, Ecr.

J. M. TOMIN, Ecr.

JOHN LEEMING, Ecr.

ROBERT SCOTT, Ecr.

JONAS T. BANGLEY, Trésorier et Secrétaire

GEORGE GRUNDY, Assistant-Secrétaire.

W. N. CRAWFORD, Notaire Public.

WILLIAM SPEARS, Inspecteur.

Actions de £100 et chaque souscription mensuelle de 10s. par action. Mise d'entrée, 2s. 6d. par action.

Le but de cette société est de permettre aux individus de placer leurs épargnes dans l'achat ou l'érection de bâtisses.

Un locataire dans l'espace de dix années paie à son propriétaire, en loyers, une somme égale à la valeur de la maison qu'il occupe, et cependant à l'expiration de ce temps, il n'a aucun intérêt dans la propriété. Mais en devenant membre de cette société, il peut acheter ou bâtir une maison par le moyen d'une avance ou prêt qui lui est fait dans ce but et pour cet objet, lequel prêt est repayable par instalements mensuels, qui ne sont que peu de chose, s'ils sont plus considérables, que le loyer qu'il serait autrement obligé de payer, avec cet avantage qu'il devient propriétaire en dix ou douze ans, et fréquemment en bien moins de temps.

Le fonctionnement de la société est comme suit: chaque membre paie une souscription mensuelle de dix shillings pour chaque action de £100 qu'il a prise; ainsi celui qui possède une action peut emprunter ou acheter £100 et celui qui a pris cinq actions, £500, et ainsi de suite, en proportion du nombre d'actions qu'il possède. L'argent que la société aura à prêter, sera offert tous les mois au concours, et alors chaque membre aura l'occasion d'acheter jusqu'au montant de ses actions.

L'emprunteur ou l'acheteur, avant de recevoir le montant, doit déposer les particularités de ses sûretés, qui seront examinées et visitées par l'inspecteur, qui fera aussi l'investigation des titres, et si tout est satisfaisant, l'argent est avancé, chargé toutefois au taux de six pour cent par an. Si l'emprunteur désire bâtir, l'argent lui est avancé selon et suivant les progrès de la bâtisse.

La plus grande sécurité et protection contre tout risque est ainsi offerte aux capitalistes ou autant qu'aucune autre sûreté que celle des biens de fonds du des bâtisses ne sera reçue.

(Toute sûreté personnelle, quelque bonne qu'elle soit sous tous les rapports, ne sera prise dans aucun cas), mais le grand objet prémière de cette Association, est de procurer aux individus qui ont peu de revenus et des revenus limités, les moyens par lesquels ils puissent placer une partie de leurs épargnes, d'une manière sûre, avantageuse et profitable, et d'offrir à ces classes des motifs qui peuvent les exciter à des habitudes industrielles et d'économie, dans l'espérance de pouvoir, avec leurs épargnes, se procurer pour eux-mêmes et leurs familles, de confortables maisons.

En conséquence de la période avancée de la Session pendant laquelle cette société a obtenu son acte d'Incorporation, les livres de la Société ne pourront être ouverts pour la transaction des affaires, avant le premier Octobre prochain. Mais les personnes qui désiraient profiter des avantages qu'elle offre peuvent se procurer des copies de l'Acte d'Incorporation et des règlements de l'Association en s'adressant à Wm. N. Crawford, écuier, Notaire Public, rue St-Gabriel, qui recevra aussi les noms de ceux qui désirent devenir souscripteurs.

Avis.

Pour la commodité des souscripteurs à la Société Mutuelle de Construction, et autres personnes, le soussigné a ouvert un LIVRE DE MÉMOIRES ou MEMORANDUM des particularités, des lots vacants ou à vendre dans cette ville et ses environs. Les avantages de cette méthode, et pour le vendeur et l'acheteur, sont évidents et ceux qui désirent disposer des terrains, lots de terre, &c., sont respectueusement invités à fournir les descriptions, prix, &c., de leurs biens-fonds à

W. N. CRAWFORD, N. P.

No. 23, Rue St-Gabriel.

Mai 12.